



PROCES VERBAL
N°51/CNCMP/2015
DU 16/12

L'an deux mille quinze et le mercredi SEIZE DECEMBRE à douze heures, le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics, s'est réuni en session ordinaire, sur convocation de son président, Monsieur Ahmed Baba Ould Moulaye Zeine.

Etaient présents:

- Mohamed Abdellahi Ould Zeine, membre du CP
- Brahim Ould Hamed, membre du CP
- Ciré Amadou, membre du CP
- Raifa Mint Kassim, membre du CP

Etait absente

- Maalouma Limam Dahi, membre du CP
- Abderrahmane Abdoul, représentant contrôle financier

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DES SECTEURS DE SOUVERAINETE

1°-Examen du rapport d'évaluation des offres techniques et financières relatives à l'acquisition de véhicules et motos en quatre lots au profit de TEKAVOUL, *lettre n°482/CPMP/Ssou* reçue le 08 Décembre 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation des offres techniques et financières sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DU SECTEUR RURAL

2°-Examen de la demande de la CPMP/SR de rendre infructueux le lot n°2 du DAO relatif à la fourniture et l'installation de deux chambres froides à Ndayneyatt et Taghada Elwssa en Assaba, *réf lettre n°654/CPMP/Sr* reçue le 11 Décembre 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur la demande de la CPMP/Sr de rendre infructueux le lot n°2 dudit appel d'offres.

3°/-Examen du plan de passation des marchés publics complémentaire du Programme de Renforcement de la Résilience à l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Sahel(P2RS) pour l'année 2016, *réf lettre n°656/CPMP/Sr* reçue le 15 Décembre 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit PPM complémentaire pour l'année 2015.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS/APAUS

4°/-Examen du projet d'avenant au marché relatif à la réalisation d'une centrale hybride de 206 KW, d'un réseau MT/BT et la construction d'une fabrique de glace de 10 tonnes à N'diogo dans la wilaya du Trarza, *réf lettre n°444/CPMP/APAUS* reçue le 09 Décembre 2015.

Décision

Ce point est reporté pour complément d'informations :

- *note justificative de l'avenant signée par l'autorité contractante ;*
- *justificatifs des quantités des items qui dépassent celles prévues dans le marché initial.*

COMMISSION DES MARCHES DES SECTEURS DES SERVICES DE BASE ET INDUSTRIES EXTRACTIVES

5°/-Examen du rapport d'évaluation des offres techniques et financières relatives à la construction de 240 latrines institutionnelles et lave-mains dans les wilayas du Tagant et du Brakna, en quatre (04) lots, *réf lettre n°349/CMSSBIE* reçue le 08 Décembre 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation des offres techniques et financières sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS/SOMELEC

6°/-Examen de deux demandes de propositions relatives :

- au recrutement d'un conseiller juridique pour le développement du projet Banda GtP ;
- au recrutement d'un conseiller stratégique de transaction pour le développement du projet Banda GtP, *réf lettre n°01658/CPMP/SOMELEC* reçue le 14 Décembre 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve lesdites demandes de propositions sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DES SECTEURS DES INFRASTRUCTURES

7°/-Examen du plan de passation des marchés publics de la Direction générale des transports et des infrastructures pour l'année 2016, *lettre /CPMP/SI* reçue le 11 Décembre 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit PPM pour l'année 2015.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DES SECTEURS DE
L'ADMINISTRATION, DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

8°/-Examen du projet d'avenant au marché portant restauration du minaret de la mosquée d'Ouadane,
lettren°228/CPMP/SACC reçue le 11 Décembre 2015.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet d'avenant à
passer avec SPC-RTB pour un montant de 1.571.600 UM TTC et un délai supplémentaire de
trente (30) jours.

LE PRESIDENT

AHMED BABA OULD MOULAYE ZEINE

Les Membres du Comité Permanent

- Mohamed Abdellahi Ould Zeine
- Brahim Ould Hamed
- Ciré Amadou

